



Lettre d'information

A la suite du signalement, en France de 4 cas de contamination bactérienne confirmés chez des nourrissons ayant consommé des laits infantiles sous la marque MODILAC fabriqués en Espagne par le Laboratoire « Ordesa » et par principe de précaution, le Ministère de la Santé - Direction du Médicament et de la Pharmacie a ordonné le vendredi 25 janvier 2019, le rappel de lots des produits suivants, fabriqués en Espagne par le Laboratoire « Ordesa »:

- MODILAC 1 er AGE LAIT
- MODILAC 2 er AGE LAIT
- MODILAC 1 CS LAIT
- MODILAC 2 CS AGE LAIT
- MODILAC AR LAIT
- PRE-MODILAC

Les céréales infantiles de la marque MODILAC et tous les autres produits de la marque MODILAC fabriqués en France ne sont pas concernés par ce rappel.

**Si vous possédez une ou plusieurs boîtes d'un produit faisant l'objet de rappel, nous vous demandons de ne pas les utiliser et de les rapporter à votre pharmacie, qu'elles soient entamées ou non.*

**Il est important de consulter votre médecin/pharmacien qui vous conseillera pour identifier un lait de remplacement adapté.*

**Si votre enfant présente des symptômes de type diarrhée ou fièvre, il est primordial de consulter rapidement un médecin.*

Pour le Ministre et P.O.
Le Directeur du Médicament
et de la Pharmacie
Ministère de la Santé

Pr Jamal TAOUFIK

